

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2021

Présents : André Quemin, Gérard Micoud, Lionel Fiegel, Valérie Bascop, Martine Vernay, Marie-Claire Prach, Irène Chevallier, Laurène Bonnardel, Julie Vernay, Thierry Camu, Aurélien Willem, Rose-Ange Tolly.

Excusés : Alain Huber pouvoir à André Quemin, Nicolas Bury pouvoir Gérard Micoud

Absent : Louis Charles Wiart

***Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2021.**

Vote : 14 voix pour

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

***Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCCND pour fourniture et pose d'un moniteur d'affichage dynamique.**

Pose d'un panneau d'affichage sur 2 faces à l'entrée de la commune, payé pour une face par la CCCND et pour l'autre face par la commune.

M le maire prend contact avec le maître d'ouvrage qui a été choisi par la CCCND pour régler les derniers détails.

Dans un deuxième temps un autre panneau sera posé sur la commune.

La gestion des panneaux sera faite par la commune et par la CCCND

Vote : 14 voix pour.

Convention de délégation validée à l'unanimité.

Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour accroissement d'activité

Cet agent devrait remplacer à termes Marc Clavel qui prendra sa retraite fin février.

Le nouvel agent commencera le 1^{er} novembre.

Vote : 14 voix pour.

Autorisation de recrutement validée à l'unanimité.

***Choix du prestataire pour le marché de travaux à neuf de revêtement de la rue des Puits et chemin des Vignes**

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de la rue des puits, il a fallu faire changer la colonne d'eau qui était trop vétuste et enfouir les lignes électriques. Suite à ses travaux une partie de la réfection de la chaussée est prise en charge par le TE38 et le syndicat des eaux (environ 50%). Pour le reste (environ 600m linéaire) 4 entreprises ont été retenues et ont fait une offre : Jean Lefebvre, Guintoli, Gachet TP, Carrion TP. Après analyse du bureau d'études il est proposé de retenir Gachet TP pour un montant de 66 473.00€ HT.

Vote : 14 voix pour.

Choix du prestataire validé à l'unanimité.

***Choix du prestataire pour les travaux de réparations et d'entretien des voiries communales – Marché à bons de commande.**

Réfection de la voirie sur la commune. Le maximum de prestations des marchés à bons de commande est de 70 000.00€ (il n'y a pas de minimum).

4 entreprises ont été retenues par le bureau d'études : Jean Lefebvre, RMF, Gachet TP, Carrion TP.

La société Carrion TP a été retenue pour un contrat de 3 ans.

Vote : 14 voix pour.

Choix du prestataire validé à l'unanimité.

***Mise en place d'emplacements de cavurnes dans le cimetière communal.**

La mise en service du logiciel du cimetière sera faite le 22 septembre 2021 sur les PC de la mairie et sur celui de M le Maire. La formation sur l'utilisation de ce logiciel se fera le 28 septembre 2021 pour Julie Chevallier, Fabrice Foret, André Quemin, Lionel Fiegel et Rose-Ange Tolly.

Certains emplacements dans le cimetière (N°28 et 108) sont trop petits pour être considérés comme des tombes. Il est cependant possible d'en faire des cavurnes .

Tarifs proposés : 300€ pour une durée de 30 ans – 540€ pour une durée de 50 ans.

Vote : 14 voix pour

Délibération adoptée à l'unanimité

***Création du règlement de service de l'assainissement non collectif.**

Le règlement date de mai 2009 et doit être remis au « goût du jour »

Il est proposé à la société Sogedo de se charger de l'étude et de la rédaction de cette mise à jour.

Vote : 14 voix pour

Délibération adoptée à l'unanimité.

***Questions diverses :**

- Demande de règlement par internet des factures d'assainissement pour les particuliers : Fabrice Foret et Alain Huber se renseignent sur la faisabilité.

-Les barrières ont été installées chemin de Chavant, côté Bonnefamille et Villefontaine. Un jeu de clé sera donné par Gérard Micoud à chaque propriétaire et un jeu restera à la mairie.

-Changement et mise en place de nouveaux panneaux de signalisation dans les hameaux et renforcement de la signalisation aux chemin des Eynards

-Encore des dépôts sauvages sur la commune, sur des terrains privés. En attente du retour de la gendarmerie pour que les particuliers puissent les débarrasser.

-la Cornière, nuisances sonores et travaux créant des désagréments (coulée de terre ...) le soir tard et le week end. M le Maire préconise aux personnes concernées de faire un courrier en recommandé afin qu'il puisse faire une demande d'intervention de la gendarmerie au procureur.

-Problème de gros trous dans la chaussée sur Vigneu suite aux intempéries. Il n'y a pas de solution pour l'instant. M le Maire est en rapport avec la mairie de St Georges d'Espéranche à ce sujet.

-Proposition de Lionel Fiegel, pour les personnes qui seraient intéressées, de récolter auprès de nos « anciens » des anecdotes sur l'histoire de la commune.

Séance levée à 22h30

SIGNATURES

QUEMIN ANDRE	HUBER ALAIN	CHEVALLIER Irène	FIEGEL LIONEL
GASS JULIE	MICOUD GERARD	CAMU THIERRY	TOLLY ROSE-ANGE
PRACH MARIE-CLAIRE	VERNAY MARTINE	BASCOP VALERIE	BONNARDEL LAURENE
BURY NICOLAS	WILLEM AURELIEN	WIART LOUIS-CHARLES	